

APL : « Pourquoi ne pas prendre 5 euros aux ménages les plus aisés ? »

Pierre Madec, juillet 2017

 alternatives-economiques.fr/apl-ne-prendre-5-euros-aux-menages-plus-aises/00079841

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait baisser de cinq euros par mois toutes les aides au logement au mois d'octobre. Outre l'APL, l'aide personnalisée au logement, qui est la plus connue, l'allocation de logement familial (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS) sont également visées.

Au total, près de 6,3 millions de ménages sont concernés, selon les derniers chiffres de la caisse d'allocations familiales. Pour l'économiste Pierre Madec, cette mesure est aussi injuste qu'inefficace sur le long terme.

Le gouvernement justifie cette baisse des aides personnelles au logement par « l'urgence de la situation », pour « que chacun puisse toucher son APL ». Qu'en pensez-vous ?

Le gouvernement essaye de se raccrocher à des éléments de langage. En réalité, il fallait trouver de l'argent rapidement et le choix qui a été fait est de réduire les aides à la personne. Cela fait vingt ans que ces dernières sont des variables d'ajustement budgétaires. Est-ce que le gouvernement oserait tenir ce discours s'il annonçait une baisse du revenu de solidarité active (RSA) ? J'en doute.

| Il s'agit de la prestation sociale qui contribue le plus à la réduction des inégalités

Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), en 2012, 3 bénéficiaires des APL sur 4 comptent parmi les 30 % des ménages les pauvres. C'est la prestation sociale pour laquelle la redistribution verticale est la plus élevée, autrement dit, qui contribue le plus à la réduction des inégalités. Cinq euros en moins pour ces ménages, c'est déjà beaucoup. Pourquoi ne pas plutôt prendre cinq euros aux 6 millions de ménages les plus aisés ?

Que répondez-vous à ceux qui affirment que les APL ne profitent qu'aux propriétaires, qui gonflent les prix des loyers ?

Par le passé, des études ont montré qu'à des moments spécifiques, par exemple lors d'une revalorisation importante des APL ou l'entrée des étudiants dans le dispositif, il y a pu avoir un choc dans les zones tendues. Le problème, c'est que toutes ces études ne se concentrent que sur le passé. La situation actuelle est différente : dans les faits, la moitié des allocataires sont logés dans le parc social - aux loyers encadrés - et verront leur aide baisser.

| L'argument selon lequel la baisse des APL fera baisser les loyers est donc un mensonge

L'argument selon lequel la baisse des APL fera baisser les loyers est donc un mensonge. La majorité des ménages qui bénéficient des APL sont des locataires qui ne prendront pas le risque de perdre leur logement en demandant une baisse de leur loyer à leur propriétaire. Pour les nouveaux arrivants sur le marché locatif, ce n'est pas une baisse de 5 euros qui changerait la donne.

Au Royaume-Uni, lorsque le gouvernement a baissé les aides au logement, il n'y a eu quasiment aucune incidence sur le niveau des loyers. Ce sont les locataires qui ont subi l'essentiel de la baisse des aides.

Quelles conséquences cette baisse aura-t-elle sur les ménages qui bénéficient des APL et sur les étudiants en particulier ?

La baisse est uniforme et touche tous les allocataires, donc tout dépend de leur niveau de vie. Si on prend les 10

% des ménages les plus pauvres, les APL représentent 20-21% de leur niveau de vie. Autant dire que les aides au logement sont très importantes pour eux. Dans leur cas, baisser les APL de 5 euros, c'est comme baisser le RSA du même montant. C'est dramatique.

Pour les 10 % des ménages les plus pauvres, baisser les APL de 5 euros, c'est comme baisser le RSA du même montant, c'est dramatique

Le cas des étudiants est particulier dans la mesure où l'on considère qu'ils bénéficient d'une sorte de « double-avantage » puisqu'ils peuvent se rattacher au foyer de leurs parents tout en bénéficiant des APL.

En 2015, près de 600 000 étudiants percevaient une aide au logement soit un étudiant sur trois âgé de 18 à 24 ans, pour un montant global de 1,5 milliard d'euros.

Qu'en est-il pour les allocataires les plus modestes ?

La moitié des allocataires qui touchent des aides au logement sont en parc locatif privé, les autres en parc social. Concernant ces derniers, deux scénarios sont envisageables : soit les bailleurs sociaux vont compenser cette baisse de 5 euros, ce qui semble peu probable, compte tenu de leur situation budgétaire tendue. Soit, ils ne vont pas intervenir, ce qui va mécaniquement augmenter le paiement du loyer à charge des allocataires de cinq euros. C'est probablement ce qui va se passer. C'est profondément injuste.

La part consacrée au logement pour les ménages en parc social est en constante augmentation depuis vingt ans

Depuis 2000, les loyers des allocataires ont en effet augmenté deux fois plus vite que les aides. Notamment en raison d'un mode de calcul des aides au logement dépassé. En indexant les plafonds d'aides sur l'indice de référence des loyers (IRL), dont les évolutions ont été bien moindres que celles observées pour les loyers, les pouvoirs publics ont rendu le calcul des aides au logement largement déconnecté des réalités. Et ce non seulement du marché locatif privé mais également du marché locatif social. En 2013, d'après l'enquête nationale logement de l'INSEE, 90% des locataires du parc privé s'acquittaient ainsi d'un loyer supérieur au loyer-plafond défini par la loi.

Dans le parc social, cette proportion dépassait les 50%. De fait, la part consacrée au logement pour les ménages en parc social est en constante augmentation depuis vingt ans.

Est-ce à dire qu'il ne faut pas toucher aux APL ?

Une première réforme a eu lieu sous le quinquennat Hollande quand le gouvernement Valls a raboté l'APL pour les publics qui avaient plus de 30 000 euros de patrimoine tout en rappelant que les enfants dont les parents payaient l'ISF n'y avaient pas droit. Il y a encore des réformes à faire. Le système des aides au logement est de moins en moins efficace à cause de l'indexation des loyers.

Ce sont précisément les plans d'économies à court terme qui font que le système est à bout de souffle

Mais il n'y a pas d'économies immédiates à chercher : ce sont précisément les plans d'économies à court terme comme celui que vient d'annoncer le gouvernement qui font que le système est à bout de souffle. Globalement, le marché locatif fonctionne mal en France. Il y a très peu de mobilité. Ce qu'il faudrait avant tout, c'est une réforme structurelle vers une meilleure prise en compte des ressources des ménages afin de rendre le dispositif d'aides au logement plus efficace.